

**ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE N°473
UNIVERSITE LILLE NORD DE FRANCE**

Demande de participation aux frais de déplacement à l'international des doctorants

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

L'aide ponctuelle à la mobilité ne sera attribuée qu'une seule fois durant l'année civile.

Le montant maximum de l'aide à la mobilité en 2023 sera de 500€

Seuls seront soutenus les projets internationaux programmés pendant les 4 premières années de thèse .

NOM : **Prénom :** **Sexe :** F /M

Date et lieu de naissance :

Numéro Sécurité sociale : **année de thèse :**

Adresse :

.....

.....

Téléphone : **E-mail :**

Directeur de recherche :

Laboratoire :

Université :

Indiquez s'il y a lieu, le montant des aides à la mobilité obtenues précédemment :

2020 : 2021 :

2022: autres aides ou bourses* :

Dossier MOBILLEX (2022-2023) : le dossier d'aide à la mobilité sera soumis à un second passage en commission de l'École Doctorale en fonction de l'aide MOBILLEX allouée.

Renseignements concernant la demande de financement :

Dates, lieu et nature de la manifestation et du déplacement envisagés :

.....
.....
.....

Estimation complète des frais (hors nourriture) :

Frais de déplacement (privilégier les transports low cost):

Droits d'inscription :

Logement (-de 70€ la nuit dans la mesure du possible)

.....

joindre les devis de transport et réservations prévues de logement

Montant total de l'aide demandée :
ED + LABO

Documents à joindre impérativement à cette demande :

- Un relevé d'identité bancaire personnel,
- une lettre motivée du candidat précisant l'intérêt scientifique de la mission,
- le programme de la manifestation.

Avis motivé du directeur de recherche sur l'intérêt de la mission :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature du directeur de recherche :

Avis motivé du directeur de laboratoire :

.....
.....
.....
.....
.....

Signature du directeur de laboratoire :

Montant de l'engagement financier du laboratoire de recherche :

Demande d'un acompte au laboratoire de 70% de la somme avant le départ Oui - Non

Montant de l'engagement financier de l'école doctorale

Demande d'un acompte à l'ED SHS de 70% de la somme avant le départ Oui - Non

Dans le cas où les justificatifs fournis indiquent que les dépenses sont inférieures à l'acompte fourni, le bénéficiaire s'engage à rembourser la différence.

Signature de la Directrice de l'Ecole Doctorale :

Après la mission, le Doctorant s'engage à adresser à l'Ecole Doctorale les justificatifs et le récapitulatif de ses dépenses ainsi qu'un compte rendu scientifique. Les documents originaux sont à transmettre au laboratoire

Je soussigné(e) (nom prénom).....

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Contact Carole CALANDRE

A.....le,.....
Signature du doctorant